

LES NOUVELLES D'ARRADON

LE PERSONNEL COMMUNAL : PAGE 4

2/4 LE PÔLE FAMILLE

DOSSIER BILAN FINANCIER



#113

JUILLET
2025

Magazine
d'informations
Municipales

ÉDITO

Arradonnaises, Arradonnais,

Notre commune vient de vivre une magnifique Semaine du Golfe, autant en mer que sur terre. Sous un soleil radieux, des flottilles colorées, des vieux gréements, des animations, de la musique et des chants, des repas festifs, le tout dans une ambiance maritime que petits et grands n'oublieront pas de sitôt. Merci aux organisateurs, aux agents de la commune et à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour que la fête soit belle, et elle le fut.

Dans le même esprit, nous allons accueillir cet été tous les vacanciers, avec un programme d'activités et d'animations toujours aussi riche, festif et varié, qui s'adresse à toutes et tous, habitants, touristes ou visiteurs.

Dans ce numéro estival des Nouvelles d'Arradon, nous avons souhaité mettre en avant l'action municipale, décidée par les élus et mise en œuvre par nos agents.

Le dossier central des LNA est consacré aux finances de la commune, dont la gestion responsable, saine et prudente est la garantie de services de qualité. Entre 2020 et 2025, nous vous présentons les investissements et les équipements majeurs que nous avons engagés, ainsi que les projets en cours de réalisation.

Fonctionnement, investissement, capacité d'autofinancement, désendettement, subventions, emprunt, fiscalité, épargne...toutes les composantes des finances communales vous sont expliquées avec clarté et précision, dans un souci pédagogique.

Par ailleurs, nous présentons ici le 2ème volet consacré aux agents qui œuvrent au service de la population, les équipes du Pôle Famille. Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Vie



Scolaire, Restauration, Entretien. Ces femmes et ces hommes consacrent leur quotidien à accompagner les familles tout au long du parcours de leurs enfants.

De plus, nous faisons le point sur les travaux et les dossiers en cours : la Maison des Associations, la médiathèque réenchantée, les aménagements de Campen, la gestion des eaux pluviales rue Plessis, la révision du PLU.

Enfin, vous découvrirez les actions en faveur de nos aînés et de nos jeunes, les projets citoyens, la vie des quartiers, les bons gestes pour l'environnement et de nombreuses informations sur votre commune.

Au nom du Conseil Municipal, de nos équipes, de nos associations et de nos professionnels, je vous souhaite un très bel été à Arradon.

Pascal BARRET
Maire

SOMMAIRE

FINANCES



P. 06-09

TRAVAUX



P. 10-11

CITOYENNETÉ



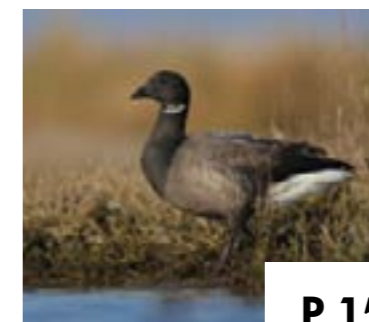
P. 12-13

URBANISME



P. 14

ENVIRONNEMENT



P. 15

CULTURE ET PATRIMOINE



P. 16

ACTION SOCIALE



P. 17

ENFANCE ET JEUNESSE



P. 18-19

POLICE MUNICIPALE



P. 20-21



Directeur de la publication : Pascal Barret | Responsable de la rédaction : Lucile Boichot | Rédaction : La municipalité | Photos : services municipaux, GMVA et associations | Coordination : Olivier Daniel, Ségolène De Maupeou | Conception et réalisation : Mon Atelier Coloré | Tirage : 3800 exemplaires – Dépôt légal n° 2026 | IOV communication – 56610 ARRADON | Imprimés sur papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt imprimeur certifié imprim'vert | Distribution : Commune d'Arradon.



LE PÔLE FAMILLE

Au cœur des missions de proximité, le Pôle Famille joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des familles tout au long du parcours de vie des enfants.

Il regroupe plusieurs services clés : la Petite Enfance, l'Enfance Jeunesse, la Vie Scolaire, l'Entretien et la Restauration. Ensemble, ces services œuvrent quotidiennement pour offrir un cadre de vie éducatif et bienveillant du plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.

Karen Evain, directrice, secondée par son adjointe Sandrine Lebosq, coordonne l'action des services afin d'assurer une continuité, une cohérence et une qualité optimale. Son rôle consiste à piloter les projets, accompagner les équipes, garantir le respect des normes et des objectifs pédagogiques, mais aussi à être à l'écoute des besoins des familles et des évolutions du territoire.

Le Pôle Famille est animé par des équipes investies et compétentes, qui travaillent en collaboration avec les écoles, les partenaires institutionnels, les communes voisines et les familles.

C'est cette synergie qui permet d'offrir un service public de qualité, de proximité et à taille humaine.



PETITE ENFANCE

Le Multi-accueil d'Arradon, « Les Petites Morgates », est un service destiné aux enfants de 0 à 3 ans.

Il propose des accueils réguliers, occasionnels et un accueil d'urgence pour 48h. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, son rôle est d'accompagner l'enfant au quotidien dans ses apprentissages et de l'encourager dans ses propres découvertes. Les valeurs du multi-accueil sont la bienveillance, la tolérance, le bien-être de l'enfant et le respect du rythme de chacun. Les professionnelles diplômées accompagnent les familles et leurs enfants de manière individualisée. Tout au long de l'année des projets sont proposés (médiathèque, éveil corporel et musical, fête de fin d'année, atelier sensoriel...)

Le LAEP (Lieu d'accueil enfants et parents) est un service ouvert aux familles ayant un enfant de moins de 6 ans. Cet espace de jeu et de discussion est un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Deux accueillantes, formées à l'écoute, sont présentes. L'entrée est libre, sans inscription et gratuite.

Changement de jour : Actuellement ouvert le vendredi matin de 9h à 12h, il le sera le mardi à partir du 1^{er} septembre.

ENFANCE-JEUNESSE

L'accueil de loisirs 3/11 ans et le club 11/17 ans sont fréquentés par environ 400 enfants et adolescents par an. L'équipe, organisée autour d'Anne-Laure Moreau et Anne-Sophie Fleury, directrices, est composée de 11 agents et est régulièrement renforcée par des stagiaires et saisonniers.

Les animateurs interviennent en accueil périscolaire sur les deux écoles publiques, les mercredis et vacances scolaires en journées complètes, un vendredi soir par mois au club 11/17 ans, et sur le temps méridien des trois écoles de la commune.

Ils établissent et mettent en place des projets d'animation à destination des enfants répondant aux objectifs pédagogiques des structures. Leurs missions demandent une grande polyvalence pour s'adapter aux différents sites, publics et tranches d'âges. Les objectifs principaux des accueils sont : assurer la sécurité physique et morale des enfants, les accompagner dans un cadre éducatif et ludique tout en respectant leur rythme biologique, promouvoir l'inclusion et l'égalité et favoriser leur épanouissement personnel et collectif.



RESTAURATION

Chaque jour, une équipe de 8 personnes prépare près de 500 repas.

Pendant la pause déjeuner, 26 agents viennent compléter l'équipe de Christophe Guillo, répartis entre la cuisine centrale et les trois écoles. Leurs missions : gérer la plonge, nettoyer la cuisine et les salles de restaurant, surveiller les cours de récréation, servir les enfants et les encourager à découvrir des plats variés. Ils sensibilisent aussi aux goûts, soignent les petits bobos et règlent les conflits. Des animations annuelles sont organisées, avec des menus thématiques pour le Nouvel An chinois, Halloween ou Noël, accompagnés de décorations festives. Des repas sont livrés à domicile et à l'EHPAD. La priorité est donnée aux produits frais, bio et aux circuits courts. Les déchets sont triés avec les enfants et transformés en compost par les services techniques.

ENTRETIEN

Sous la responsabilité de Sonia Guillas, une équipe de huit agents s'occupe quotidiennement de nettoyer et désinfecter les bâtiments communaux couvrant quelque 12 000 m², tels que les écoles, la mairie, les bâtiments associatifs, la salle de spectacle, les gymnases ou les locaux du camping municipal.

Les agents utilisent des équipements adaptés, sécurisés, comme des poubelles avec manche, des balais ergonomiques souples ou des aspirateurs sans fil. L'utilisation des produits éco-labellisés est privilégiée afin de préserver la santé des agents mais aussi celle des usagers tout en valorisant des pratiques durables pour l'environnement. Simon Dorant, agent en situation de handicap, est intégré aux services entretien, restauration et technique.



VIE SCOLAIRE

Le service vie scolaire est composé de 6 agents : un responsable basé en mairie et 5 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle) réparties dans les 2 écoles publiques de la commune (Les Corallines et La Toulaine).

Ces professionnelles de la petite enfance jouent un rôle majeur dans l'éducation, l'épanouissement et le bien-être des élèves de 2 à 6 ans en assistant les enseignants dans les activités pédagogiques et la vie de l'école. Elles préparent et assurent également l'entretien des locaux et du matériel servant aux élèves.



La responsable du service fait le lien entre les 5 établissements scolaires et les services de la mairie (services techniques, ressources humaines, entretien, finances...).

- » Elle est la responsable hiérarchique des ATSEM, les directrices d'école en sont les responsables fonctionnelles.
- » Elle assure la gestion des inscriptions scolaires et le suivi de l'évolution des effectifs.
- » Elle suit les dérogations scolaires pour les élèves non domiciliés sur la commune ou à l'inverse pour les Arradonnais souhaitant être scolarisés à l'extérieur.
- » Elle visite les élèves scolarisés à domicile conformément aux directives de l'Education Nationale, pour s'assurer que les conditions de vie sont satisfaisantes.
- » Elle élabore et suit le budget des écoles, gère les aides scolaires votées par la municipalité.

Claire Raffa, responsable de ce service depuis 13 ans, passera le relais à Anne-Sophie Fleury à la fin de cette année scolaire pour se spécialiser sur ses autres missions actuelles de responsable de la vie associative et de l'événementiel. Anne Sophie Fleury restera adjointe de direction de l'accueil de loisirs et sera donc en charge d'un nouveau service au sein du pôle famille dénommé « Vie scolaire et Pause méridienne ».

BILAN FINANCIER 2020-2024

Les éléments qui suivent illustrent l'action de l'équipe municipale depuis le début du mandat en présentant un état objectif des finances de la commune.

Depuis 2020 une volonté de gestion réaliste et prudente du fonctionnement des services prévaut, tout en conservant une capacité à investir, et un endettement très mesuré.

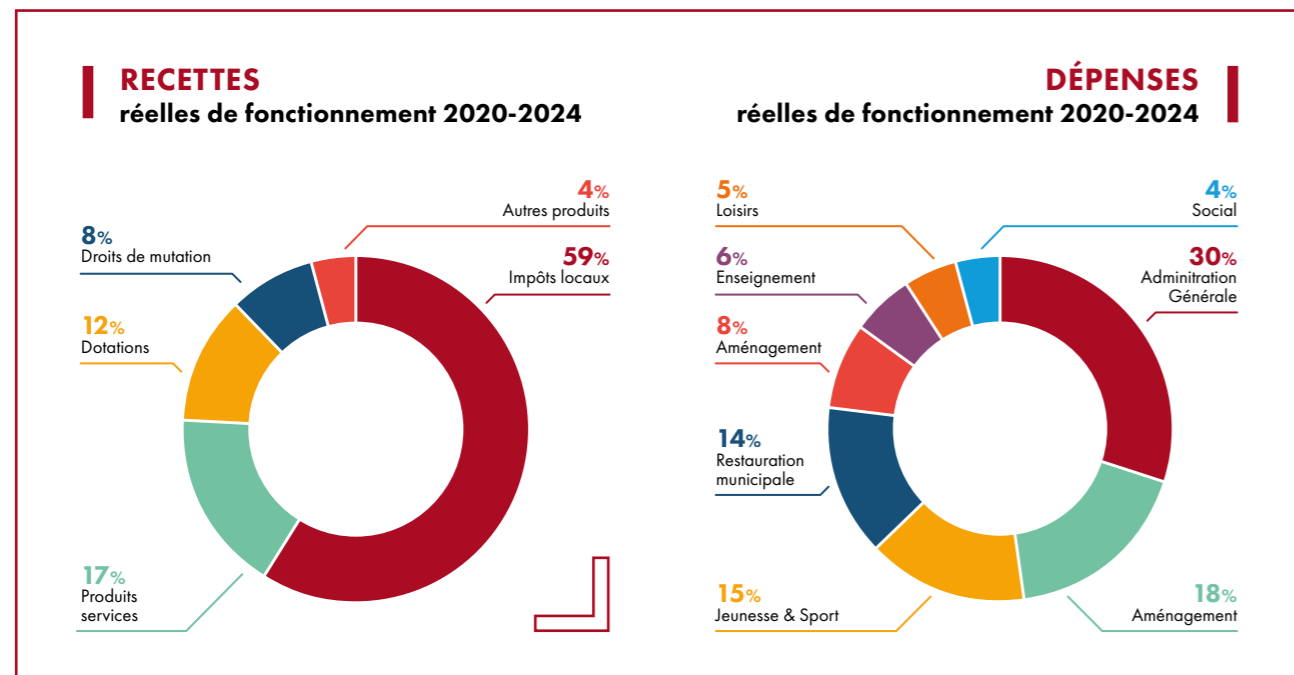
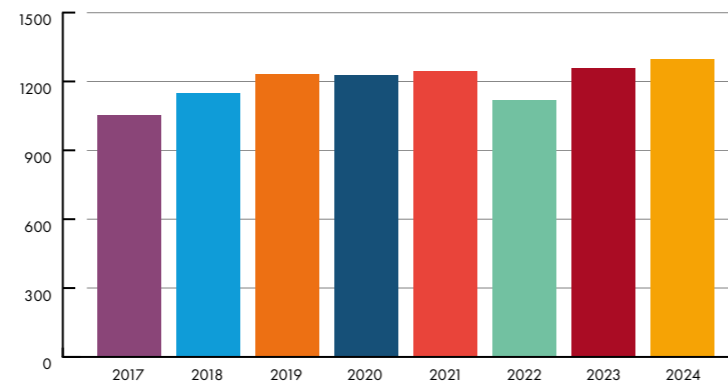
La fiscalité ne s'est pas alourdie pour les propriétaires de résidences principales (+ de 80% des propriétaires sur la commune) avec des taux communaux stables depuis 2020.

Les investissements en faveur de la transition écologique représentent, en 2024, plus d'un quart des dépenses d'équipements.

UN RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ ET SAIN PERMETTANT D'INVESTIR

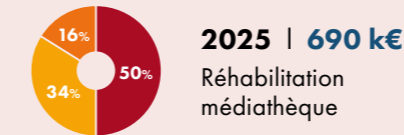
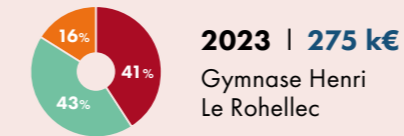
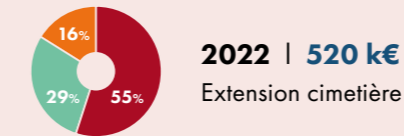
La Capacité d'Autofinancement Brute 2024 (CAF 2024 - 1 290k€) est en légère augmentation par rapport à 2023 et stabilisée à un niveau important depuis le début du mandat.

CAF 2024 brute (en k€)



DES PROJETS CONSÉQUENTS ONT ÉTÉ MENÉS DEPUIS 2020

Financement communal, Subvention obtenues, Subvention en cours de sollicitation, Récupération TVA

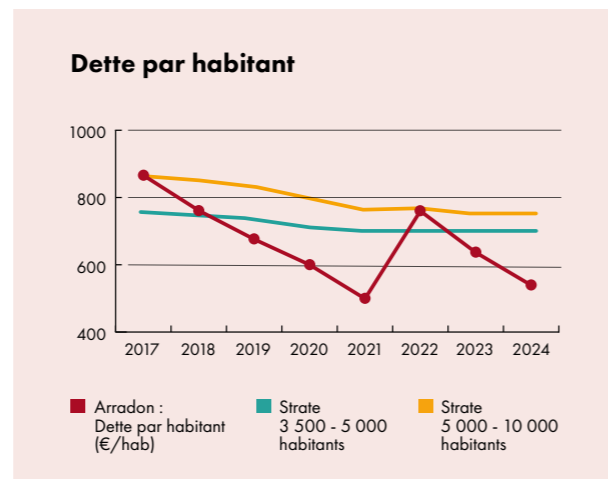
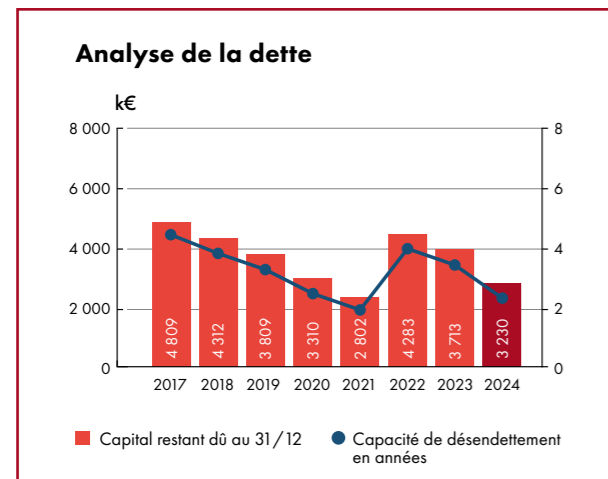
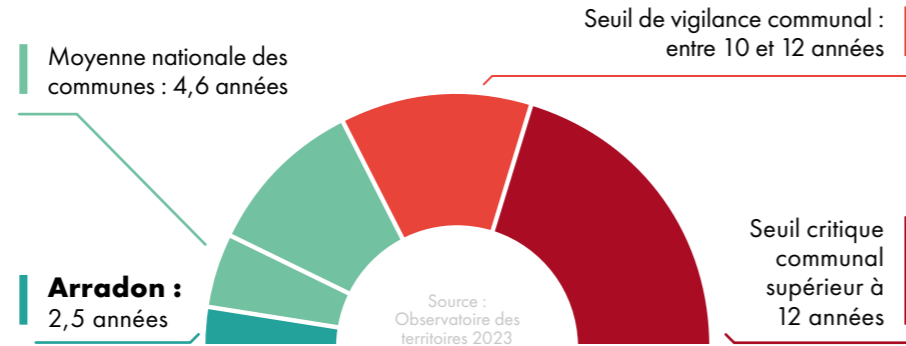


UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ POUR PERMETTRE DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS À L'AVENIR

Pas de nouvel emprunt sur 2024.

L'endettement de la commune d'Arradon (553€ par habitant) reste à un niveau très faible par rapport à la moyenne des communes de même strate (768€ par habitant).

Capacité de désendettement (en nb d'années)



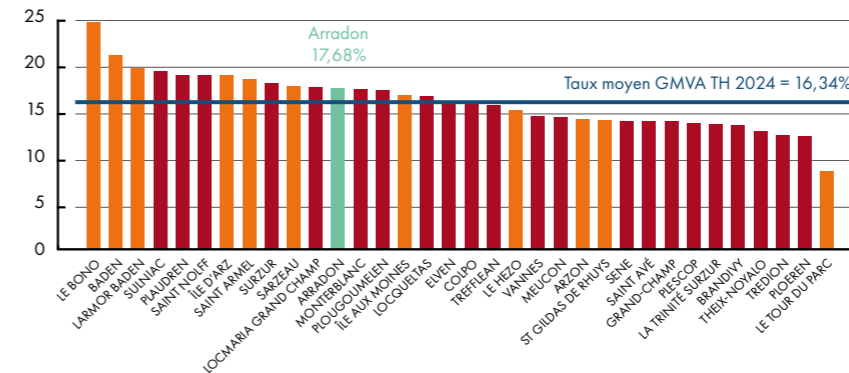
ENTRE 2020 ET 2026, DES TAUX COMMUNAUX DE FISCALITÉ INCHANGÉS POUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

	2020	2026
Taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) et locaux professionnels	11,05%	11,05%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires - taux communal	11,05%	17,68%*
Taxe foncière sur les propriétés bâties - taux communal	25,38%	25,38%
Taxe foncière sur les propriétés bâties - taux départemental		15,26%**
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	65,84%	65,84%
Taxe d'aménagement	5%	5%

* Majoration de 60% à partir du 1^{er} janvier 2024

** Taux départemental perçu par les communes depuis le 01/01/2021 (compensation du fait de la suppression de la taxe d'habitation au niveau national).

Taux de taxe d'habitation 2024



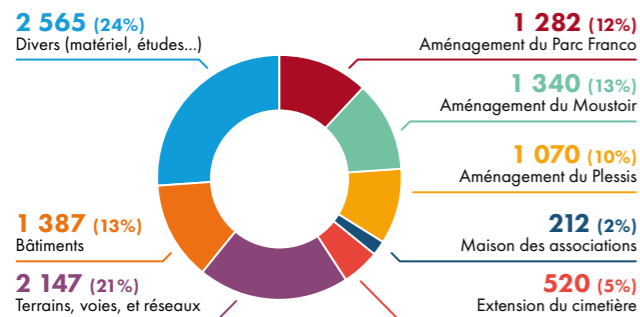
	Montant moyen en THRS Arradon	Montant médian en THRS Arradon
Montant	632€	505€
Évolution +60%	1 011€	808€
Différence	+379€	+303€

En orange, les communes qui ont majoré la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)

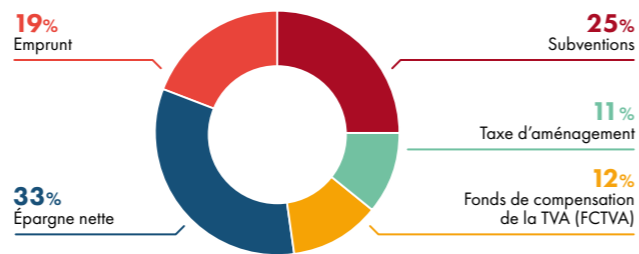
AU GLOBAL, 10,5M€ INVESTIS ENTRE 2020 ET 2024 ET EN PRÉVISION, 18 M€ SUR L'ENSEMBLE DU MANDAT

Depuis 2020, plus de 10M€ d'investissements ont été réalisés, avec seulement 2M€ d'emprunt effectué en 2022.

Investissements 2020-2024 (en k€)



Financement de l'investissement 2020-2024



Sur 10 521k€ investis, 2 708k€ l'ont été à l'aide de subventions.

GLOSSAIRE

Capacité d'Autofinancement Brute (CAF brute) :

Aussi appelée épargne brute, c'est un indicateur financier utilisé pour déterminer la capacité d'une collectivité à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Capacité de désendettement :

C'est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette (Capacité de désendettement = encours de la dette / épargne brute). Il s'agit donc d'une valeur théorique, qui indique en nombre d'années le temps qu'il faudrait à une collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne nette.

Capital Restant dû (CRD) :

Le CRD (ou encours de la dette) représente la somme correspondant au montant de capital que l'emprunteur doit encore rembourser à un instant « T » dans le cadre de l'exécution de ses contrats de crédit.

Épargne nette (ou CAF nette) :

Cela correspond à l'excédent de fonctionnement après remboursement du capital de la dette (dépense obligatoire).

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

C'est une attribution versée aux collectivités territoriales, et destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire (16,404%), de la charge de TVA que ces derniers supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement.

Taxe d'aménagement (TA) :

C'est un impôt local perçu par la commune et le département qui sert principalement à financer les équipements publics (voiries, écoles, transports, etc.) et qui est due à l'occasion de la réalisation de certains travaux de construction et son taux est de 5% à Arradon.



« RÉENCHANTEMENT » DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque d'Arradon, ouverte en 2000, a été conçue par les architectes Bernard et Christophe Guillouët dans un objectif de permettre une pluralité des pratiques au sein des espaces. Les usages ayant évolué en 25 ans, un « réenchantement » est nécessaire afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et les conditions de travail du personnel. Un réaménagement intérieur et une réhabilitation technique de ses 687m² ont donc été engagés.

La vocation première de la médiathèque est de participer au développement culturel. Elle permet à tout public d'avoir accès, quel que soit le support, aux fonds documentaires, à des fins de culture, d'information, de loisirs, d'animation, de communication, de travail, de recherche ou de formation.



LES OBJECTIF DES TRAVAUX DE LA MÉDIATHÈQUE

- » Réaliser un audit thermique et énergétique.
- » Accueillir les publics de toutes générations avec convivialité et confort dans un espace intérieur totalement réaménagé en sous espaces spécialisés, y compris en lieu d'animation, avec une modularité et une adaptabilité aisée dans le temps en fonction des nouveaux et futurs usages.
- » Revoir la fonctionnalité des locaux pour le personnel : accueil, bureaux, lieu de vie.
- » Réhabiliter le bâtiment notamment en revêtements des sols, peintures des murs, amélioration des éclairages et passage en « LED », reprises sur les faux-plafonds. Le mobilier d'origine ne répondant plus aux normes car beaucoup trop haut, massif et non déplaçable, il est nécessaire de le remplacer.

Il n'y aura pas de travaux structurels sur le bâtiment car son organisation spatiale générale est appréciée, avec, depuis l'entrée, un accès autonome à l'auditorium et au patio.

Un Avant-Projet Définitif (APD) comprenant tous les équipements a été élaboré par ERRE STUDIO, le cabinet d'architectes retenu, en prenant en compte les différentes attentes. Le coût de cette phase de travaux s'élève à 584 000 € HT.

Le bâtiment sera totalement vidé en début d'été, avec un début de chantier à la rentrée qui devrait se terminer en février 2026.



CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS



Les premières étapes de ce chantier se sont déroulées dans les délais annoncés.

Après les terrassements, les fondations des 2 bâtiments ont été réalisées en avril et mai, les planchers et élévations (lot gros œuvre), en mai et juin.

Cet été, les murs en ossature bois ainsi que les éléments en terre crue (adobes et enduits) seront engagés.



Afin de marquer la mise en œuvre de ce beau projet, un évènement convivial est prévu le **JEUDI 3 JUILLET À 11H** sur place, en présence des institutions, financeurs, et associations.

Les Arradonnais sont cordialement invités à découvrir ce que sera ce futur lieu de vie de nos associations.



AMÉNAGEMENT DE CAMPEN

Après plusieurs reports pour raisons budgétaires, les travaux tant attendus sur la route de la Chesnaie, secteur de Campen, ont été réalisés au mois d'avril. Conçu en partenariat avec les habitants, cet aménagement simple permet d'assurer une continuité piétonne sécurisée pour les riverains et d'apaiser la circulation à l'aide de ralentisseurs et d'un renforcement de la signalétique (à la fois au sol et verticale). Le coût de cet aménagement s'élève à 95 700€ TTC (y compris l'amélioration des écoulements d'eaux pluviales).

DE NOUVEAUX TRAVAUX RUE PLESSIS D'ARRADON



D'importants travaux sont en cours sur l'extrémité ouest de la rue Plessis d'Arradon et le chemin du Clayo afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales de ce secteur. Ainsi, le bas de la rue Plessis d'Arradon est fermé à la circulation dans les deux sens (entre l'Allée Stivell et le Giratoire du Guippe) jusqu'au 31 juillet. Seule la continuité piétonne sera maintenue sur le trottoir nord. Des parkings de substitution sont proposés aux riverains des résidences impactées.

Merci à tous pour votre compréhension et pour votre patience durant ce chantier d'intérêt général.

Plus d'information dans la rubrique Infos travaux du site Internet de la commune.

LES PROJETS CITOYENS

Chaque année, la commune attribue un budget de 25 000€ pour le financement de projets proposés par des Arradonnais sur le site internet communal et soumis aux votes des citoyens.

2025 va voir l'installation de bancs à Pen Er Men, un aménagement devant l'école des Corallines et l'installation d'un élément sportif d'extérieur destiné à la musculation sur le sentier reliant la Lucarne au stade à proximité du futur espace de loisirs de la Brèche.

La mise en place de cette action a bien sûr nécessité un "une période d'ajustement" tant sur le règlement que sur le site internet dédié aux votes des citoyens et c'est chose faite.

11 projets portés par les Arradonnais ont été réalisés, avec le soutien d'élus et des services techniques. Ils ont concerné :

L'écologie avec l'implantation d'une micro-forêt à Botquelen, la serre de la Brèche, les nichoirs du Grézit, la plantation de chênes-lièges et la végétalisation des cours des Corallines ou encore l'installation de deux bornes de réparation de vélo (zone de Botquelen et à proximité du collège Gilles Gahinet).

Le bien vivre ensemble avec le boulodrome des Corallines, les chicanes fleuries de Botquelen, l'Atelier et, à venir fin juin 2025 les bancs de Pen Er men et la mise en place d'un agrès de street workout (musculation) à proximité du futur espace sports et loisirs de la Brèche.

L'enfance/jeunesse avec les aménagements devant l'école de la Toulaine ainsi que ceux à venir en 2025 devant l'école des Corallines.



6 projets en 2022

- » Le Square
- » Micro-forêt à Botquelen
- » Les enfants de la Toulaine (estrade + gradin + table de pique-nique)
- » Chicane fleuries à Botquelen
- » Les jardiniers en herbe
- » L'atelier

5 projets en 2023

- » Les Corallines (revégétalisation)
- » Les nichoirs du Grézit
- » 2 bornes de réparation cycles
- » Plantation de chênes-lièges
- » Espace pique-nique au Moustoir

3 projets en 2025

- » Les Corallines, un espace pour tous
- » Des bancs publics pour la cale de Pen Er Men
- » Mise en place d'un équipement de street workout



LA VIE DES QUARTIERS

Depuis juillet 2020, élus et agents techniques assurent le suivi des demandes, réclamations et remerciements au sein de la commission « Vie des Quartiers ». Ces réunions de travail régulières permettent de traiter les dossiers.

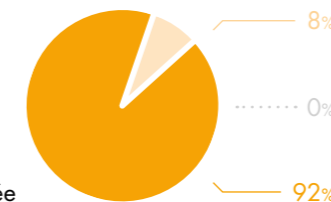
5 grands quartiers ont été définis, chacun géré par un élu en collaboration avec les services techniques et la Police Municipale, et en lien étroit avec les Arradonnais.

Nombre de demandes entre 2020 et 2025

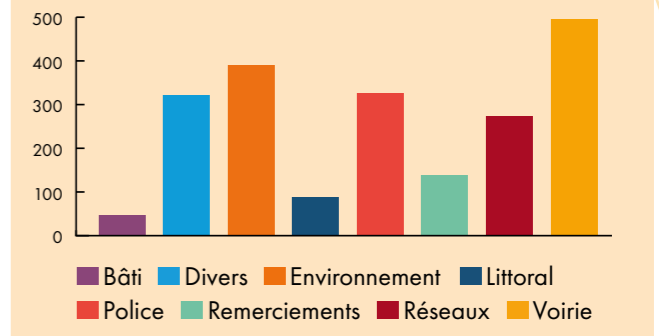
Année	Courriers reçus	Voirie	Élagage
2020	279	59	90
2021	738	200	173
2022	549	138	50
2023	501	134	62
2024	451	133	74
2025	109	35	24
Total	2619	699	473

Format demandes en 2025

- » Courriel
- » Courrier simple
- » Téléphone
- » Lettre Recommandée avec accusé de réception



Nombre de demandes



« Le bien vivre ensemble reste l'affaire de tous. Merci aux citoyens pour leur participation à ce bien-être. »

Pour améliorer encore le partage des espaces d'Arradon, des rappels réguliers sont effectués sur des sujets pour lesquels nous sommes régulièrement sollicités/interpellés :

- » La responsabilité des propriétaires de chiens pour ramasser les excréments et tenir en laisse leur compagnon,
- » La responsabilité des Arradonnais concernant l'entretien de leurs espaces verts et la taille des haies.

« ARRADON, 30 KM/H »

Le projet "Arradon, 30 Km/h" qui, aujourd'hui, apporte un peu d'apaisement dans la circulation, est un bon exemple de coopération entre les élus, les services techniques, la Police Municipale et les référents citoyens. Ce travail en commun a permis, dans un second temps, de réaliser une série d'aménagements complémentaires.



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU*

POINT D'AVANCEMENT

Une première réunion publique a été organisée dans le cadre de cette révision, le 10 avril 2025, à La Lucarne.



Environ 200 habitants ont assisté à la présentation :

- » du cadre réglementaire, avec un point sur le rôle du Schéma de Cohérence Territoriale de Golfe du Morbihan Vannes Agglo et l'incidence de l'annulation de sa version 2020,
- » de la synthèse des enjeux du diagnostic,
- » du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Parmi les différentes thématiques du diagnostic, l'analyse du potentiel foncier a été à la source de questionnements du public, et les explications suivantes ont été apportées : le code de l'urbanisme prévoit que la commune réalise un inventaire de ses capacités en densification et en renouvellement urbain (= au sein de l'enveloppe urbaine), seules à même d'établir la nécessité ou non de programmer un ou plusieurs secteurs en extension. Dans les enveloppes des agglomérations et villages, tous les espaces peu ou pas bâtis sont concernés : dents creuses, fonds de jardins, espaces verts, terrains de sport, parkings, ... Il appartient ensuite d'anticiper autant que possible une vocation pour chacun des secteurs : maintien de la vocation de stationnement, d'équipements, de jardins, d'espaces verts... ou, au contraire, mobilisation pour la réalisation de logements (qui reste à l'initiative du ou des propriétaires) à court terme ou à long terme.

Parmi les points de définition du projet urbain à retenir, il est envisagé :

- » L'accueil d'environ 575 habitants supplémentaires à l'horizon du PLU (en 10 ans), dans le but d'éviter l'accélération du vieillissement et du desserrement des ménages ;
- » La production à cet effet de 620 logements sur la durée du PLU, dont 505 résidences principales, 73 nouvelles résidences secondaires (poursuite de la tendance actuelle) et 42 nouveaux logements vacants (ajustement entre l'offre et la demande, dans un marché immobilier particulièrement tendu aujourd'hui) ;
- » La production de 25 logements au Moustoir, 10 à Botquelen-Petit Molac et 35 à Bourgerel ;
- » La production, en densification de l'agglomération du centre-bourg, de 70 nouveaux logements en espaces proches du rivage et de 209 en dehors, avec une intention affirmée de privilégier la densification le long des axes les mieux desservis par les transports en commun et connectant les pôles d'équipement, soit les rues Bouruet-Aubertot et Plessis d'Arradon. Le long de ces rues, sur les secteurs de potentiel foncier identifiés, seront possibles des opérations avec une densité maîtrisée à 50 logements/hectare, bien moins dense que celles déjà réalisées dans le bas de la rue Plessis d'Arradon, garantissant la compatibilité entre densité et cadre de vie ;
- » La production d'environ 270 logements à Hent Bihan sur 7 hectares. À noter que le dossier Hent Bihan sera également traité à travers la modification n°3 du PLU votée début 2024 et tiendra compte des évolutions du nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours d'élaboration à GMVA.

Lors des prochaines étapes de la révision du PLU, le Comité de Pilotage (COPI) s'attellera à la conception des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et à la rédaction des règlements écrit et graphique.

Une nouvelle réunion publique viendra présenter ces éléments d'ici la fin de l'année.

Retrouvez toutes les informations sur www.arradon.com, rubrique vie municipale / urbanisme et travaux.

*PLAN LOCAL D'URBANISME

COMPOSTEUR, AVEZ-VOUS LE VÔTRE ?

GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) équipe les habitants de son territoire pour composter leurs biodéchets à la maison en leur fournissant un composteur. Deux solutions s'offrent à vous pour le retrait : rendez-vous à une permanence sans inscription les jeudis entre 15h30 et 18h30 au Centre d'exploitation des Déchets de Theix-Noyal, OU inscrivez-vous à une distribution dans la commune de votre choix sur le site de GMVA (les composteurs restants pourront être donnés sans inscription dans la limite des stocks disponibles).



Plus d'informations ?
Scannez ce QR code.

OBSERVATOIRE PARTICIPATIF EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et ses partenaires proposent 3 plateformes participatives pour mieux connaître la faune, la flore, les milieux et les évolutions du climat dans le Golfe.

Ces données reposent sur les contributions des citoyens et permettent de mieux connaître le patrimoine naturel du territoire et d'affiner les enjeux de préservation, de gestion et de continuité écologique à l'échelle locale. Elles sont également précieuses pour favoriser la protection des écosystèmes au sein des documents d'urbanisme et lors des aménagements réalisés sur le territoire.

Chaque habitant est invité à contribuer à l'observatoire participatif de biodiversité disponible sur www.parc-golfe-morbihan.bzh ou sur application mobile. Vous pouvez également renseigner les mares, vergers, arbres têtards et autres habitats d'intérêt.

La commune mène actuellement un inventaire des arbres remarquables sur son territoire, vous pouvez ainsi y contribuer lors de vos balades en entrant directement vos observations sur l'application..



© David Ledan PNR GM

LES BONS RÉFLEXES POUR PROFITER DE L'ÉTÉ



01 Sentier et balisage font toujours un bon ménage

Pour préserver la beauté de nos paysages, rien n'est plus efficace que de suivre le balisage et les sentiers prévus à cet effet.



02 À la pêche aux moules

À la pêche à pied, pas de rocher retournés, je ne prends que le quota autorisé et je laisse le milieu naturel dans son état initial.



03 La nature n'est pas un supermarché

Lors d'une balade en pleine nature, attention à ne pas confondre cueillette et emplettes.



04 Les transports ce n'est pas la mer à boire

Pour mes escapades, toutes les alternatives me mèneront à bon port.



05 C'est meilleur quand ça vient du coin

Je découvre les richesses gastronomiques artisanales du Golfe avec les producteurs locaux.



06 Non, les déchets ne savent pas nager

Que ce soit le mien ou celui d'un autre, aucun déchet ne doit être laissé à la dérive.



07 L'eau ça ne coule pas de source

Je limite ma consommation d'eau potable et évite le gaspillage.



08 Ralentis le rythme

Je profite de mes vacances pour apprécier tes trajets au grand air.

POURQUOI LA ROUTE DU GUIPPE ?

Dans sa délibération n°3 le Conseil Municipal du 4 Février 2025 a voté à l'unanimité pour la dénomination de cette portion de route entre le rond-point de la Brèche et le giratoire du Guippe. Au vu des informations rassemblées et présentées en Conseil par Etienne Hémar et Patrick Médigue, il y avait bien dans l'espace délimité par la cantine actuelle et l'abribus un GUIPPE, une « fontaine excavée dans un champ »¹. Les Aînés de la commune témoignent tous de la présence à cet endroit d'un lavoir où les femmes du Bourg venaient laver leur linge. On en voit la trace dans la carte postale qui illustre l'article. Il faut aussi se souvenir de l'ancien hôtel-restaurant le Stivell situé à quelques mètres plus bas dont le nom en breton signifie « eau jaillissante ». Cette terre argileuse gorgée d'eau a été précieusement excavée et conservée en vue des travaux de la future maison des Associations.



¹ Voir P-J LE ROHELLEC – Histoire d'Arradon, 1988 (p.218)

SEMAINE DU GOLFE RETOUR EN PHOTOS

■ L'édition 2025 restera comme une année mémorable. Merci à tous les bénévoles qui ont rendu cela possible.



ARRADON, VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Le 24 Mai 2025, la commune d'Arradon représentée par Pascal Barret, Maire et vice-président du Centre Communal d'Action Sociale, et le collectif Greffes + représenté par André Le Tutour, référent régional, ont signé d'un commun accord la charte « Ville Ambassadrice du don d'organes ».

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. C'est pourquoi nous devons donner une visibilité maximum à cet enjeu prioritaire de santé publique, afin que chaque Français fasse part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort. En effet, la loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français y soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, la commune d'Arradon contribue à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année. Courant juin 2025, un temps de sensibilisation a eu lieu. Une manifestation annuelle permettra d'accroître l'efficacité de notre mobilisation.



ET SI VOUS GARDIEZ LA FORME APRÈS 60 ANS GRÂCE À UNE APPLI ?



Rester en pleine forme, même après 60 ans, c'est possible ! À l'occasion d'une conférence santé organisée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à Arradon le 4 octobre 2024, le Dr Juch, gériatre, a présenté une solution innovante : l'application ICOPE, conçue pour vous aider à préserver votre autonomie et votre qualité de vie au fil des années. Programme soutenu par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) et le Ministère de la Santé, ICOPE (Integrated Care for Older People) permet de surveiller facilement 6 fonctions essentielles (mobilité, mémoire, nutrition, vision, audition, humeur) pour repérer rapidement les premiers signes de fragilité et agir avant qu'ils ne deviennent handicapants.

Comment ça marche ? Rien de plus facile :

01 02 03 04

- Un test rapide à faire depuis chez vous, sur smartphone ou ordinateur.
- Un suivi pro : en cas de besoin, un professionnel peut approfondir l'évaluation.
- Des conseils adaptés pour rester en forme et autonome plus longtemps.
- Un suivi régulier, à refaire tous les 6 à 12 mois.

Renseignez-vous auprès du CCAS d'Arradon, par téléphone, au 02 97 44 87 14. Le conseiller numérique intervient au CCAS d'Arradon sur rendez-vous pour vous guider pas à pas, de l'installation à l'utilisation de l'application.

NOUVEAUX LOCAUX DES RESTOS DU CŒUR



Le local des Restos du Cœur précédemment loué à Vannes étant vétuste, un nouveau bâtiment a été construit à Saint-Avé par GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération). Plus spacieux et nettement plus accueillant, il propose un espace chaleureux, un lieu adapté aux mamans avec jeunes enfants, ainsi qu'un vrai parking. Facile d'accès, il est desservi par la ligne 4 de bus au départ d'Arradon, facilitant ainsi la venue des bénéficiaires de notre commune.

© visuelk-bzh

À LA CANTINE CENTRALE, LES ENFANTS DEVIENNENT ACTEURS DU TRI DES BIODÉCHETS !

Une table de tri a été mise en place pour que les enfants puissent déposer eux-mêmes leurs restes alimentaires après chaque repas. Les animateurs et le personnel les accompagnent pour les guider et leur expliquer les bons gestes. Cette initiative vise à sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri et à adopter des habitudes respectueuses de la planète. Une opportunité pour initier les enfants aux enjeux environnementaux dès leur plus jeune âge.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La semaine de la petite enfance a eu lieu du 15 au 22 mars. Cet événement national avait cette année pour thème : Jouer, encore à l'infini. Au sein du multi-accueil, l'équipe a proposé de nombreuses activités chaque jour en lien avec cette thématique : peinture propre, éveil corporel avec notre intervenante Audrey, du transvasement de sable, l'intervention de Nathalie de la médiathèque venue raconter des histoires aux enfants sur la terrasse. Les enfants ont aussi vécu une journée jaune et verte, du repas aux activités en passant par la tenue vestimentaire.



Jouer, encore à l'infini.



RETOUR SUR LA CONFÉRENCE ÉDUCATION

La conférence du 18 mars à la médiathèque a été un succès avec la présence de 72 personnes. Des parents étaient présents, mais aussi des professionnels de l'enfance dont certains agents de la commune. Madame Taupin-Trouillé a évoqué le thème du cadre et des limites à poser pour l'enfant, essentielles pour son développement lorsqu'elles sont dites avec bienveillance. Suite à l'intervention de la psychanalyste, de nombreuses questions ont pu être posées sur plusieurs thématiques.

PROJETS D'ANIMATIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le cadre du nouveau PEDT*, les animateurs ont travaillé sur un projet individuel à proposer aux enfants sur l'année scolaire 2024-2025.

Vanessa Le Goff a proposé la création d'un jardin paysagé à l'entrée de l'EEJ (Espace Enfance Jeunesse) avec les enfants de 2 à 6 ans. Elle a dessiné le projet elle-même et s'est rapprochée des services espaces verts et bâtiments pour un travail conjoint. Le jardin a été inauguré le mercredi 26 mars avec l'organisation d'un goûter partagé avec enfants/familles/services techniques. Dans le cadre de ce projet, Vanessa a également organisé une sortie aux jardins de Brocéliande pendant les vacances d'automne.

Anthony Lienel a proposé un projet se déroulant sur l'année scolaire entière pour développer la créativité des enfants de 6 à 10 ans. Grâce au Phare, il a contacté plusieurs associations arradonnaises, qui sont intervenues pour proposer le mercredi des ateliers broderie (photos 2 et 3), gravure sur bois, céramique ou land'art. Il a également organisé une sortie au parc de Poul Fétan pendant les vacances de printemps pour découvrir les métiers artisanaux d'antan.

Sandie Cremel a axé son projet sur la fabrication de décorations de Noël avec les enfants de 2 à 6 ans. Elle a pris contact avec le service bâtiments pour l'installation des boules et cadeaux dans le grand sapin mis en place devant l'EEJ.

Béatrice L'affeach a souhaité sensibiliser les enfants de 2 à 10 ans au respect de l'environnement en leur proposant un projet sur les fruits et légumes de saison. Elle a sollicité l'entreprise Armor fruits qui a proposé une dégustation de fruits de saison aux enfants. Elle a également organisé un ramassage de pommes à la cidrerie du Golfe et a participé à un concours sur les « fruits moches » dans le cadre du challenge Station Verte.

Loézia Caro a entrepris de créer une passerelle entre l'accueil de loisirs et le multi-accueil afin de préparer les plus petits à leur entrée à l'école en septembre. Elle a proposé aux collègues de la petite enfance l'organisation d'ateliers partagés (travaux manuels, goûters, motricité...) pour les habituer en douceur aux nouveaux locaux et apprendre à connaître les animateurs et enfants de l'accueil de loisirs.

*Projet Educatif de Territoire



CAFÉ DES PARENTS SAMEDI 27 SEPTEMBRE, DE 10H À 12H30, DANS LE HALL DE LA LUCARNE

Moment convivial, animé par deux professionnelles de la petite enfance. Dans cet espace d'échange bienveillant, les parents peuvent partager leurs expériences, poser des questions ou simplement écouter, sans jugement. Ils peuvent venir avec ou sans leurs enfants (0 à 6 ans). Une petite salle leur sera dédiée permettant, pour ceux qui le souhaitent, de les confier à des baby-sitters. Pour cette première édition, une intervenante spécialisée dans le sommeil des jeunes enfants viendra enrichir les échanges de ses conseils et de son expertise. Cette matinée est gratuite et sans inscription.

Contact : multiaccueil@arradon.fr - 02.97.44.02.56



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE LE POSTE DE COMMANDEMENT EN EXERCICE

Le 20 mars dernier, dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), les membres du PCC (Poste de Commandement) étaient réunis autour du Maire et de l'association ECTI pour un exercice avec intervention sur le terrain. Lors de cette simulation, la Police Municipale est allée au contact des habitants. Il s'agit de préparer la mise en œuvre de l'alerte et des secours en cas d'aléas catastrophiques, tels qu'une tempête, un incendie ou une inondation par exemple. Un prochain exercice aura lieu au cours du 4^{ème} trimestre 2025 avec cette fois la participation de l'ensemble des acteurs intervenant dans le PCS dont les « alertants » et les services municipaux.

PERMIS VÉLO

Le service de Police Municipale propose des interventions pédagogiques auprès des scolaires. Cette année, à l'école La Toulaine, 20 permis vélo ont été délivrés à 20 élèves après 10h d'apprentissage théorique et pratique.



VOLS À LA ROULOTTE

Promenez-vous en toute sérénité : soyez attentifs et vigilants lors de vos stationnements sur les parkings côtiers isolés, verrouillez portes et fenêtres systématiquement, même pour quelques minutes, ne laissez pas d'objets de valeur (sac à main, bagages...) dans vos véhicules et ne considérez pas votre coffre comme un lieu de protection sûr pour vos objets de valeur.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette période est aussi synonyme de recrudescence de cambriolages. Durant vos déplacements ou période d'absence pensez à vous inscrire, gratuitement, à l'opération « Tranquillité vacances ». La Police Municipale se charge alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous êtes prévenus cas d'anomalie (dégradations, cambriolage ...). Pour vous inscrire à ce dispositif, téléchargez le formulaire (également disponible en mairie) sur le site arradon.com (rubrique pratique/police municipale), et déposez-le en mairie.

CHIENS INTERDITS SUR LES PLAGES DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE



Les déjections canines, les aboiements, les courses sur le sable... créent de nombreux désagréments, notamment durant les périodes d'affluence estivale sur les plages.

Pour rappel : la laisse est obligatoire toute l'année par arrêté municipal ST-2020-416 du 03/12/2020 et sur tout le domaine public : sentiers piétons, côtiers et plages.

Cette obligation permet à tous de circuler en toute sécurité, notamment en évitant que les personnes âgées, ayant des difficultés à se déplacer ou les enfants ne se fassent bousculer mais également de réduire les nuisances sonores et les dégradations causées par les animaux en liberté. Elle permet aussi de mieux anticiper et gérer les rencontres entre congénères afin qu'elles se déroulent au mieux. En agissant ainsi, les propriétaires démontrent leur sens des responsabilités et leur respect envers les autres habitants. L'utilisation de la laisse lors des promenades en extérieur bénéficie à tous, à deux et à quatre pattes.

Les déjections canines doivent être ramassées et jetées dans une poubelle à la fin des promenades.

En effet, les nombreux sacs retrouvés dans la nature sont source de pollution. L'infraction de déjection canine non ramassée est passible d'une contravention d'un montant de 135 €.

Petite astuce pour les propriétaires d'animaux.

Pour avoir plus de chance de retrouver votre animal en cas de perte ou de fuite, faites-lui porter un collier et une médaille avec vos coordonnées téléphoniques.



RENFORT SAISONNIER

Durant l'été, du 01/07 au 31/08, l'effectif de la Police Municipale est renforcé par la présence de Similien Piers, actuellement en école préparatoire pour les Grandes Ecoles de Commerces. Il a été recruté en tant qu'Assistant Temporaire de Police Municipale (ATPM). Ses principales missions incluent la surveillance des parkings situés en bord du golfe, la supervision des plages, ainsi que le contrôle du stationnement dans le centre-bourg et ses environs et la surveillance des manifestations publiques, avec la possibilité de verbaliser en cas d'infraction.

DÉCHETTERIE

Les déchetteries sont gérées par Fabien Marquet à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. A Arradon, Fred Léoile, Gaëtan Le Cloërec et Christophe Aloccio, agents valoristes, orientent les usagers et leur permettent ainsi d'assurer un tri efficace et une meilleure valorisation des déchets.

En effet, plus le tri est précis, plus la collectivité économise, car les déchets non valorisables génèrent des coûts importants. Les agents sont également en lien avec la Police municipale, mobilisée pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures. Les agents méritent votre respect. Merci.



VERS UN TOURISME RESPONSABLE



Le camping Parc Priol a ouvert ses portes le 5 avril, et a notamment permis d'accueillir de nombreux équipages durant la semaine du Golfe fin mai. Il restera ouvert jusqu'au 28 septembre.

Volontairement populaire et familial, il propose des tarifs accessibles à tous et est équipé d'aires naturelles uniquement.

Deux cabanes étapes accueillent les randonneurs qui voyagent avec un équipement léger. En 2024, elles ont affiché complet une bonne partie de la saison. Depuis le mois de mai, le camping est d'ailleurs référencé sur le site ITIRANDO qui propose les hébergements pour les randonneurs de tout le GR 34. L'été, les élus accueillent les campeurs autour d'un pot convivial chaque lundi soir. Un moment d'échange qui est toujours très apprécié.

En 2025, la collectivité poursuit ses investissements pour tendre vers le label « Eco camping »

- » Nouveaux lavabos, respect des normes PMR, robinetterie économie d'eau
- » Éclairage par détecteur de présence
- » Changement des huisseries du bâtiment sanitaire
- » Mise en place du tri des déchets organiques
- » Installation d'une station vélo à l'entrée du camping
- » Installation d'une armoire de recharge pour portable

Les horaires d'ouverture de la réception :

du 01/07 au 31/08 : 9h - 12h30 et 14h - 18h45
du 01/09 au 28/09 : 9h - 11h30 et 16h - 18h15

RANDONNÉE

Le circuit de randonnée des 2 moulins est dorénavant inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), une signalétique par fléchage de couleur jaune est désormais en place.

NAVETTE ESTIVALE GRATUITE

Comme tous les étés, une navette électrique transportera les vacanciers et les Arradonnais entre Balvras et le port. Elle circulera du 5 juillet au 30 août, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, effectuant une rotation toutes les 15 minutes environ et desservant les arrêts suivants : la Lucarne, le collège Saint Jean Baptiste, la Mairie et le camping municipal Parc Priol.



BUREAU INFO TOURISME

Le BIT, situé juste à côté de la Mairie, est ouvert du samedi 5 juillet au vendredi 12 septembre 2025.

Lundi, mardi, vendredi et samedi :
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Mercredi et dimanche : de 9h30 à 13h



INSTALLATIONS PROFESSIONNELLES



AJ service conciergerie

Anne Jegat propose ses services pour faciliter la vie des propriétaires et locataires.

06 82 37 45 58
a.jegat@wanadoo.fr



Yann Riboulet Creoff

Conseiller immobilier Capifrance. Propose des accompagnements personnalisés pour tout projet immobilier : estimation, achat, vente, du traditionnel au neuf et de la résidence principale à l'investissement locatif.

yann.riboulet@capifrance.fr
www.yann-riboulet.capifrance.fr
06 26 54 07 40

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pourquoi les projets publics sont-ils longs à réaliser ?

Ce n'est ni par inertie, ni par manque d'engagement... En matière de projet public, chaque étape est indispensable. La Maison des Associations en est un exemple concret.

Dès notre élection, en 2020, nous avons engagé les premières réunions avec les services. Puis...

2021 : Premier cahier des charges, inscription au budget, appel à manifestation d'intérêt, recherche de subventions, désignation d'une maîtrise d'œuvre et premières études par un cabinet spécialisé.

2022 : Consultation des associations par questionnaire, ateliers participatifs, expression des besoins, ajustement du cahier des charges et sollicitation d'une équipe pluridisciplinaire d'assistants à maître d'ouvrage qui a permis d'établir un programme définissant précisément le besoin et les critères pour le recrutement d'un groupement de maîtrise d'œuvre.

2023 : Lancement de l'appel d'offres pour désigner la maîtrise d'œuvre.

2024 : Présentation publique du projet final, puis appel d'offres pour la consultation des entreprises pour les travaux.

2025 : Démarrage du chantier.

2026 : Livraison.

Ce calendrier n'est pas un frein. Il garantit que chaque euro investi est justifié, chaque décision conforme au droit, chaque besoin pris en compte. Il implique élus, services, partenaires, citoyens.

Oui, les projets prennent du temps. Mais derrière ce temps, il y a du travail. Immense, rigoureux, souvent invisible, mais jamais inutile.

Nous avançons. Avec méthode. Avec responsabilité. Avec détermination.

MON ENGAGEMENT C'EST ARRADON

5 ans déjà !

Il y a 5 ans la majorité actuelle était installée. 5 ans au cours desquels j'ai écouté, appris, mais surtout compris devant l'attitude idéologique et autoritaire des élus majoritaires que proposer aux arradonnais un autre modèle de gouvernance s'imposait comme une évidence. Les arradonnais, les électeurs, tous les électeurs méritent respect et écoute.

INSPIRATION ARRADON

Nous vivons des temps pour le moins inquiétants. Pas une journée sans que nous soyons confrontés aux stigmates de guerres dévastatrices, aux violations du droit international, aux menaces et autres escalades verbales... Bref, à la loi du plus fort.

Dans un contexte aussi perturbant, nous avons tous besoin de réaffirmer notre attachement à nos valeurs de respect, de bienveillance et de solidarité.

C'est pourtant dans ce contexte que le maire de notre commune continue de tenir des propos polémiques et stigmatisants. Arradon serait, selon lui, le chantre de la fracture sociale. Dans les faits, notre commune est au contraire un acteur de la réduction des inégalités. Comment ? Par exemple, en pratiquant des tarifs différenciés selon les revenus des familles pour l'accueil périscolaire des enfants, en proposant le repas à la cantine scolaire à 1€, en soutenant sans distinction les 3 écoles publiques et privées de la commune, en finançant le logement social... Tout cela grâce aux propriétaires, notamment de résidences secondaires (considérés par le maire comme des nantis), qui contribuent à 80% aux recettes de fonctionnement général de la commune. Se servir d'une étude statistique pour agiter le spectre d'une soi-disant fracture entre les Arradonnais relève de la pure démagogie.

Dans 9 mois il vous appartiendra de choisir entre la poursuite de cette stigmatisation permanente ou le retour au bien vivre ensemble. Bel été à vous.

8 juin 2025

Facebook : inspirationarradon

Ces 5 ans ont renforcé ma conviction et forgé ma détermination de continuer à m'engager d'une manière ou d'une autre pour notre commune. En 2026, comme depuis 5 ans, vous pouvez compter sur moi ! Bon été, prenez soin de vous.

Eric Monnin – 06 89 97 53 74 – Mon engagement c'est Arradon – mearradon@gmail.com



9 juillet - 19h30 (au Moustoir) - Radio Vespa, Working Class Trio



Vivez l'été en **musique** à Arradon !

16 juillet - 19h - La clé des champs (avec le Festival du conte de Baden), Ode to Brazil, Owas



23 juillet - 19h30 - Fest Noz avec Chal Ha Dichal, Handia, O'Tridal



30 juillet - 19h30 - La Raymonde, Sitala Band System



6 août - 19h30 - Dorba Corbs Origin, DjotheKid & The Kids



13 août - Dès 15h - Le Manège sans fil, matelotage, Le Chat Rit Haut, DJ Jean Teck
Du 9 juillet au 20 août - Place de l'église - à partir de 19h - **Gratuit !**



20 août - 19h30 - Fest Noz avec Chal Ha Dichal, Litha, Forj